

DIRECTION DU BUDGET  
139, RUE DE BERCY  
75572 PARIS CEDEX 12

PARIS, LE 12 SEP. 2003

TÉLÉDOC 246  
BUREAU 2A  
N° 2A-03-3632

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE L'INDUSTRIE

*A MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES  
ET SECRETAIRES D'ÉTAT*

**A l'attention :**

- des Directeurs des affaires financières
- des Directeurs chargés du personnel

**Objet : réunion sur la modernisation de la budgétisation de la masse salariale.**

**P.J. : Document de travail.**

Chaque année, l'exécution budgétaire fait apparaître un écart entre le montant des crédits inscrits en loi de finances sur les chapitres de rémunération et les dépenses effectives. Cet écart résulte de différents événements qui surviennent en gestion, mais aussi d'imperfections dans les méthodes de budgétisation.

C'est pourquoi l'expérience visant à déterminer au plus près les dépenses de rémunération, engagée dans le cadre de la procédure budgétaire 2003, sera reconduite, avec un outil permettant d'assurer la traduction du flux réel d'entrées et de sorties en un schéma d'effectifs réellement rémunérés puis en coût salarial.

Par rapport à l'an passé, l'application a été améliorée sur plusieurs points (simplification du traitement des dépréciations, explicitation du GVT négatif et positif sur l'indemnitaire). Dans le but de faciliter l'utilisation de cet outil, un guide méthodologique explique, étape par étape, la portée des variables à renseigner, et présente des exemples de situations probables. Il détaille également la partie « calculs » de l'application.

Comme cela avait été suggéré lors du comité de pilotage des directeurs des affaires financières du 6 juin dernier, **une réunion est organisée pour présenter le nouveau modèle et débattre de sa configuration ainsi que des conditions de sa mise en œuvre.**

**Cette réunion se tiendra le 3 octobre 2003 à 10 heures (Bâtiment Vauban - Rez-de-chaussée - Salle n° 0061 NORD 1).**

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur du Budget  
Par empêchement du Directeur du Budget  
Le Sous-Directeur

Laurent de JEKHOWSKY



DIRECTION DU BUDGET



DIRECTION DU BUDGET

# DOCUMENT DE TRAVAIL

## PLF 2005

### Détermination des charges réelles de personnel

#### Objectif

Chaque année, l'exécution budgétaire fait apparaître un écart significatif entre le montant des crédits inscrits en loi de finances sur les chapitres de rémunération et les dépenses effectivement réalisées. Cette différence provient des multiples événements qui peuvent survenir en cours de gestion, mais surtout d'imperfections dans les méthodes de budgétisation : l'utilisation d'un « coût budgétaire » au lieu d'un coût marginal d'arrivée ou de départ et des dates d'effet des variations d'effectifs, ou encore les doubles comptes entre le GVT+ et les mesures catégorielles viennent majorer – ponctuellement ou durablement – les crédits inscrits.

La plus-value de l'outil proposé réside dans la traduction, au plus près, en crédits inscrits de la variation réelle des effectifs rémunérés, et cela indépendamment du plafond d'emplois budgétaires en s'appuyant sur les flux d'entrées et de sorties. Il doit être envisagé comme un support de programmation du PLF 2005 et comme un outil d'analyse des grands déterminants de la masse salariale, facilitant la quantification des réformes structurelles et l'expertise mesure par mesure des propositions.

#### Présentation générale

L'application retenue est un fichier Excel composé de 4 feuilles de formulaires à compléter et d'un tableau calculé à partir des données saisies, sur lequel aucune intervention n'est *a priori* nécessaire.

Le principe général consiste à ajouter, à l'exécution de l'année  $n-1$ , l'ensemble des facteurs d'évolution de la dépense pour déterminer une prévision d'exécution de l'année  $n$ . L'année 2003, qui doit faire l'objet d'une prévision d'exécution, est le point de départ. Dans ce modèle, le traitement des effectifs repose non pas sur un plafond d'emplois, mais sur le flux réel de départ et d'arrivée. L'utilisation d'un coût moyen d'entrée et de départ différents pour une catégorie d'emplois étudiée est dès lors nécessaire, et permet d'estimer l'impact du GVT négatif calculé par le modèle. L'application intègre l'incidence des dates d'effet, calculant automatiquement les extensions en année pleine et permettant de prendre en compte les vacances infra-annuelles. Les dépréciations sont traitées séparément.

## **1<sup>er</sup> onglet : « données de base »**

### ***prévision d'exécution 2003, LFI 2004, personnalisation de la typologie des emplois***

Cette feuille contient un tableau divisé en trois parties :

- **Exécution prévue sur les chapitres de rémunérations (y compris cotisations et prestations sociales) hors BCRD en 2003** : il s'agit de la prévision d'exécution la plus récente, cohérente avec l'ensemble des informations recueillies auprès des gestionnaires et avec le profil mensuel d'exécution constaté jusqu'à présent. Afin d'affiner la projection, l'outil incite à distinguer les masses évoluant avec le GVT et le point fonction publique, uniquement avec le point fonction publique, ou différemment. Les items concernés sont :

- **Rémunérations principales 2003**  
(hors crédits transférés en gestion – emplois jeunes notamment)
  - Part évoluant avec le point fonction publique et le GVT
  - Part évoluant uniquement avec le point fonction publique (y compris NBI, hors emplois sur crédit)
  - Emplois sur crédit
  - Part évoluant différemment (hors emplois sur crédit)

Les facteurs d'évolution appliqués à ces différentes masses sont explicités dans le 2<sup>ème</sup> onglet.

- **Indemnitaire 2003**
  - Part évoluant avec le point fonction publique
  - Part évoluant différemment
- **Cotisations et prestations sociales 2003**
  - Chapitre 33-90
  - Chapitres 33-91 et 33-92

- **Loi de finances initiale 2004** (périmètre des chapitres de rémunérations (y compris cotisations et prestations sociales hors BCRD)  
Il s'agit des crédits budgétaires inscrits en PLF 2004 au titre
  - des rémunérations principales ;
  - de l'indemnitaire ;
  - des cotisations et prestations sociales

- **Typologie d'emplois** : l'utilisateur a la possibilité de spécifier jusqu'à 5 catégories d'emploi qui peuvent être les catégories classiques (A, B, C) ou être personnalisées suivant les problématiques sectorielles et la disponibilité des données (coût moyen en particulier). Le cas échéant, une catégorie peut rester inutilisée. Une fois personnalisés, les intitulés des catégories sont repris dans l'ensemble de l'application. Une catégorie supplémentaire a été introduite pour gérer les emplois budgétaires dont les rémunérations ne sont pas liées au point fonction publique.

**Remarque : Dans chaque onglet, la première colonne à droite des tableaux permet d'insérer des commentaires.**

- **Exemple de personnalisation de catégories d'emplois** :

<b>Typologie des emplois</b>	
Nom de la catégorie 1	Administrateurs
Nom de la catégorie 2	Attachés
Nom de la catégorie 3	Adjoints
Nom de la catégorie 4	Autres
Nom de la catégorie 5	Emplois non liés au point

Il est très fortement recommandé de retenir comme catégories celles choisies par les ministères dans le cadre des travaux réalisés avec l'observatoire de l'emploi public (OEP) de gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences (GPEEC) définis par la circulaire du 16 décembre 2002 du ministre de la fonction publique.

**2<sup>ème</sup> onglet : « salaires »**  
**coûts d'emplois, primes, schéma salarial,**  
**GVT positif, mesures catégorielles et indemnitaires**

□ **Coûts moyens d'entrée et de sortie**

On renseigne pour chaque catégorie les 2 coûts moyens **non chargés** (coût moyen des entrants et coût moyen des partants) exprimés **en euros** et en moyenne **sur l'année 2003** (y compris IR et SFT et compte tenu notamment, des mesures intervenues au cours de l'année 2003). Le coût moyen d'entrée<sup>1</sup> correspond à la moyenne des coûts des entrées réelles dans une catégorie d'emploi, et non pas au coût moyen calculé en pied de grille (de même, le coût moyen de sortie ne correspond pas au coût du dernier échelon d'une grille). L'estimation de ces coûts moyens doit donner lieu à des échanges techniques approfondis avec la direction du budget, l'idéal étant de trouver un accord sur ces paramètres.

Ces valeurs sont utilisées à la place du coût moyen budgétaire d'un emploi (égal à la demi-somme des indices des bornes d'un grade, multipliée par la valeur moyenne annuelle du point fonction publique) qui estime les dépenses avec un biais significatif.

□ **Primes**

Afin d'éviter à l'utilisateur de l'outil de calculer l'impact de la variation des effectifs sur l'enveloppe indemnitaire, il est demandé de renseigner pour chaque catégorie le pourcentage des coûts moyens d'entrée et de sortie que représentent les primes, par rapport aux coûts moyens mentionnés ci-dessus.

□ **Schéma salarial**

- L'inflation moyenne hors tabac constatée et prévisionnelle afin de projeter les crédits de prestations sociales.
- L'évolution de la valeur moyenne du point et l'équivalent, en pourcentage des rémunérations, des autres mesures salariales de portée générale (points différenciés par exemple) seront communiqués par la direction du budget. Ce paramètre est appliqué à chaque masse évoluant avec le point fonction publique.
- **GVT positif (hors catégoriel, voir définition en annexe)**: l'une des plus-values de l'outil est une endogénéisation du GVT négatif. **Seul le GVT positif devra donc être estimé, grâce à des échanges techniques approfondis avec la direction du budget.** Il sera introduit de façon exogène dans l'application. La plus grande attention devra être portée à la bonne articulation entre les prévisions de GVT positif et de catégoriel (il conviendra impérativement d'éviter les doubles comptes). **Le GVT positif**

<sup>1</sup> Le coût moyen d'entrée correspond à un coût moyen calculé sur l'ensemble des flux d'entrants quelle que soit la nature de cette entrée (primo-recrutement, recrutement interne conduisant à un changement de catégorie au sens de la typologie retenue, retour de détachement, disponibilité,...). La détermination des coûts moyens d'entrée et de sortie doit être cohérente avec les flux d'effectifs renseignés dans le 3<sup>ème</sup> onglet.

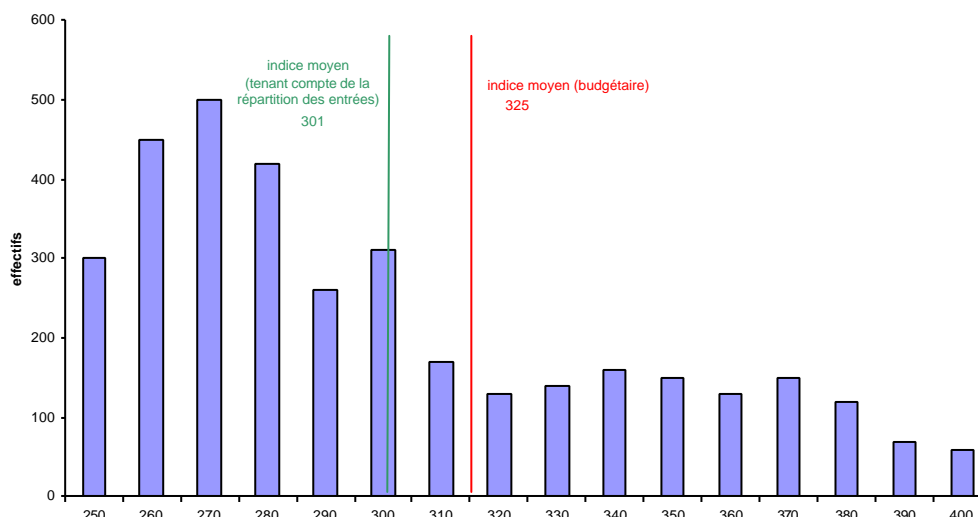
**est exprimé en pourcentage de la part des rémunérations dont l'évolution est liée à celui-ci.**

- Evolution des coûts moyens des emplois non liés au point fonction publique (en %). Ce paramètre est appliqué à la masse des rémunérations évoluant différemment du point fonction publique (hors emplois sur crédit).
- Catégoriel (statutaire et indemnitaire) : les zones concernées permettent d'entrer, en millions d'euros, les mesures catégorielles de rémunération actées et nouvelles (**les transformations d'emplois seront intégrées dans les mesures catégorielles**), les mesures indemnitaires (actées + nouvelles). Une ligne générique «*autre variation des rémunérations* » permet en outre de tenir compte de tout facteur atypique de variation des crédits (comme les coûts supplémentaires à prévoir au titre de la CPA, compte tenu de l'arrêt progressif du CFA) ; toute inscription sur cette ligne devra être soigneusement explicitée.
- Effet du GVT positif sur les chapitres indemnitaires : le modèle estimant l'effet des entrées et des sorties d'effectifs sur l'enveloppe indemnitaire, il est nécessaire de tenir compte des avancements automatiques de l'enveloppe indemnitaire. Cependant, dans une logique d'enveloppe, ces dépenses supplémentaires de primes automatiques devraient être compensées par redéploiements de crédits de primes non automatiques. Ainsi, le montant de la ligne de GVT positif sur l'indemnitaire ne peut en aucun cas être supérieure en valeur absolue au montant de la ligne GVT négatif sur l'indemnitaire du tableau calculé (5<sup>ème</sup> onglet).
- Variation des chapitres 33-91 et 33-92 : cette ligne permet d'insérer en millions d'euros les facteurs d'évolution de ces chapitres hors effet volume et effet prix (exemple : effet de l'arrêt progressif du CFA)

□ **Exemple montrant la différence entre les coûts moyens non chargés d'entrée et les coûts budgétaires**

Supposons qu'un ensemble d'emplois de catégorie C ait un indice majoré compris entre 250 et 400. Dans le cas d'un emploi budgétaire, l'indice moyen est  $(250+400)/2=325$ . Or, si on s'intéresse à un coût moyen d'entrée, l'indice moyen budgétaire sera supérieur à l'indice moyen réel.

Répartition par indice des agents entrant dans l'ensemble d'emplois étudié



### 3<sup>ème</sup> onglet : « emplois budgétaires »

Cette feuille est composée de 3 tableaux concernant les **effectifs budgétaires hors déprécarisation et hors transformations d'emplois**.

Si la typologie des catégories retenues est celle des travaux GPEEC, l'essentiel des informations demandées dans cet onglet est immédiatement disponible.

#### □ **Flux des départs et des arrivées**

Les informations à saisir pour chaque catégorie sont les suivantes :

##### ▪ **Concernant les arrivées :**

- le nombre d'arrivées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. **Cette information correspond très exactement aux arrivées réelles d'agents** dans la catégorie pour tous motifs (retour de détachement, arrivée d'un autre ministère, d'une autre catégorie...), hors nouveaux agents issus de déprécarisation, et hors transformations d'emplois.

*Si 100 nouveaux agents arrivent dans la catégorie en 2002, il faut saisir 100 quelle que soit la date d'effet de cette création.*

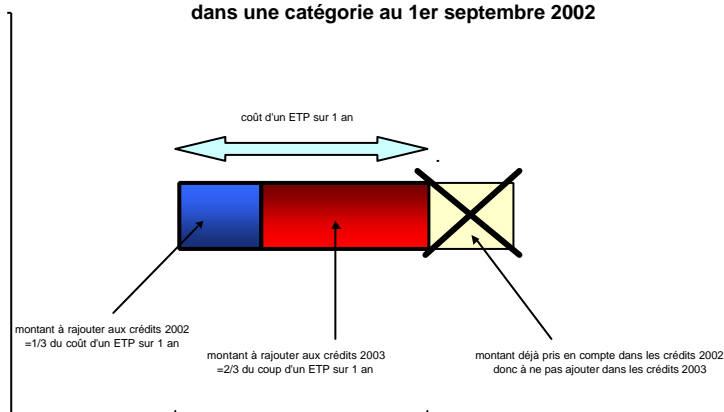
- le mois d'effet des arrivées ci-dessus : arrivées au 1<sup>er</sup> janvier = 1, arrivées le 1<sup>er</sup> juillet = 7, arrivées au 15 décembre = 12,5.
- l'incidence de la date d'effet des arrivées ci-dessus. Cette donnée se calcule automatiquement à partir de la variable précédente, de la manière suivante : arrivées au 1<sup>er</sup> janvier = 100 % (année pleine) ; arrivées au 1<sup>er</sup> juillet = 50 % (mi-année) ; arrivées au 15 décembre = 4,1 % (soit 0,5/12).

L'année où les nouveaux agents arrivent dans la catégorie, la date à laquelle intervient cette arrivée détermine les crédits à ouvrir. Ainsi, une arrivée au 1<sup>er</sup> janvier nécessitera, dès la première année, la totalité des crédits d'un emploi; en revanche, une arrivée au 1<sup>er</sup> septembre n'en nécessitera qu'1/3 la première année, mais suppose que soit ouvert le complément (soit 2/3) l'année suivante. Il en ira de même, *mutatis mutandis*, pour les départs. Le pourcentage calculé résume l'information relative à la date d'effet des mouvements insérés, **les EAP sur l'année suivante étant calculés automatiquement dans ce modèle.**

##### ▪ **Concernant les départs :**

- les départs tous motifs (détachements, départs du ministère, de la catégorie, décès...), hors transformations d'emplois sont traités symétriquement aux arrivées et doivent être saisis positivement : départs en glissement (c'est à dire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année) et date d'effet de l'ensemble.

Effet sur les crédits 2002 et 2003 de l'entrée d'un nouvel agent dans une catégorie au 1er septembre 2002



□ **Schéma d'emplois budgétaires (hors déprécarisation)**

Les informations à saisir sont les suivantes :

▪ **Concernant les créations d'emplois :**

- le nombre d'emplois créés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. Cette information correspond très exactement aux créations du schéma d'emploi sous-tendant les LFI 2003 et 2004 et le PLF 2005 (le modèle calculant automatiquement les EAP, il suffit de renseigner le schéma d'emploi réel).

*Si une création de 100 emplois intervient en 2001, il faut saisir 100 quelle que soit la date d'effet de cette création.*

- le nombre de surnombres créés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre (même approche que précédemment)

▪ **Concernant les suppressions d'emplois :**

les suppressions d'emplois sont traitées symétriquement aux créations et doivent être saisies positivement : suppressions budgétaires en glissement (c'est à dire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année) + suppressions de surnombres.

▪ **% des titulaires**

La variation du nombre de titulaires est une information précieuse et importante à estimer. Il est demandé de renseigner le pourcentage de titulaires parmi les emplois et les surnombres créés ou supprimés.

□ **Stock des vacances**

Il est demandé pour chaque catégorie **le stock des vacances au 31 décembre 2002**. Cette information combinée au flux d'entrée et de sortie ainsi qu'au schéma d'emploi permettra d'effectuer un test de cohérence : un stock de vacances négatif proviendrait en effet d'une erreur qui sera signalée dans « l'accueil » du modèle. La localisation de l'année posant problème pourra être détectée dans l'onglet des résultats sur la ligne du stock des vacances.



### 3 exemples de scénarios concernant les effectifs liés à des emplois budgétaires

- **Exemple 1 (arrivées de nouveaux agents en cours d'année)**

Hypothèses pour 2002 :

- 120 nouveaux administrateurs le 1<sup>er</sup> septembre
- 200 départs attachés le 1<sup>er</sup> avril

Pour les administrateurs, le mois d'effet est **9**, l'incidence de la date d'effet est calculée automatiquement :  $4/12 = 33,3\%$  (4 étant le nombre de mois effectivement concernés en 2001 par les arrivées). On entrera donc 120 sur la première ligne du « tableau de flux des départs et des arrivées » et 9 sur la troisième. L'application prévoira 1/3 des crédits en 2002 et ajoutera automatiquement une EAP de 2/3 en 2003.

De même pour les attachés, le mois d'effet est **4**, l'incidence de la date d'effet (01/04/01) est calculée automatiquement :  $9/12 = 75\%$ . L'application prévoira l'annulation de 75 % des crédits en 2002 et ajoutera automatiquement une EAP d'annulation de 25 % en 2003.

- **Exemple 2 (mouvements composites n'intervenant pas à la même date)**

Il peut arriver que des recrutements ou des départs n'aient pas lieu à des dates uniques.

Hypothèses pour 2003 :

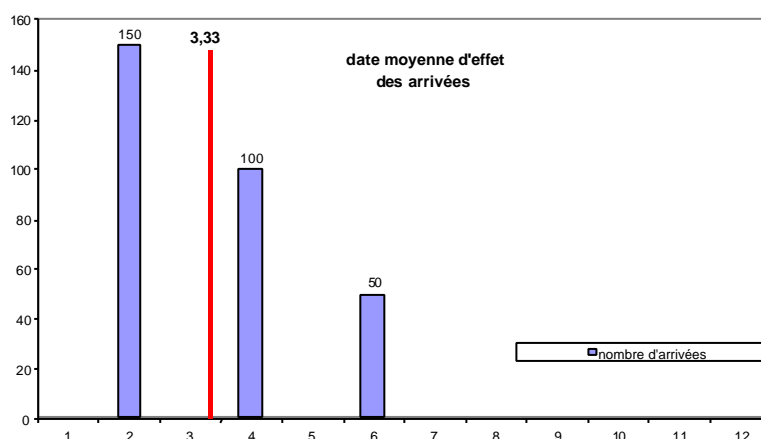
300 nouveaux attachés, décomposées ainsi dans le temps :

- 150 arrivées au 1<sup>er</sup> février
- 100 arrivées au 1<sup>er</sup> avril
- 50 arrivées au 1<sup>er</sup> juin

Comment dès lors calculer le mois moyen d'effet ? Il suffit de calculer la moyenne des mois d'effet pondérée par le nombre d'arrivées, soit  $150 \cdot 2 + 100 \cdot 4 + 50 \cdot 6 = 1000$  à diviser par la somme des arrivées, c'est à dire  $150 + 100 + 50 = 300$ . D'où le mois moyen d'effet : **3,33**. La date moyenne d'effet est donc aux alentours du 10 mars, ce qui correspond à  $13 - 3,33 = 9,7$  mois de présence effective moyenne des 300 agents recrutés en 2003 ; le % autocalculé est  $9,7/12 = 80,6\%$ .

Remarque : on effectue de même pour déterminer le mois moyen d'effet de départs n'intervenant pas au même moment.

Recherche d'une date d'effet



- **Exemple 3 (résorption de surnombres)**

Hypothèses :

- 100 surnombres d'adjoints créés au 1<sup>er</sup> juillet 2002
- Début 2003 : 50 surnombres résorbés par création d'emplois en LFI.

Dans ce cas, 100 adjoints sont inscrits dans la partie **créations du tableau « schéma d'emploi budgétaire »** (ligne « surnombres ») en 2002. La résorption est introduite, en 2003, en inscrivant dans la partie **suppressions** (ligne « surnombres ») – 50 et dans la partie **créations** (emplois budgétaires) + 50.

- **Exemple 4 (traitement des flux hors prise de changement du plafond d'emplois)**

Hypothèses :

En 2004 **hors prise en compte de changements du plafond d'emplois et de modification du nombre des vacances** :

- 9200 arrivées d'agents dans la catégorie des attachés dont :
  - 500 agents issus de transformations d'emplois de catégorie B.
  - 1000 agents issus de déprécarisations
  - 7700 agents pour remplacer les départs (hors déprécarisations et hors transformations d'emplois)
- 8000 départs d'agents dans la catégorie des attachés dont :
  - 300 emplois transformés en emplois d'une autre catégorie
  - 7700 départs (hors déprécarisations et hors transformations d'emplois)
- les arrivées ont lieu le 1<sup>er</sup> septembre et les départs le 1<sup>er</sup> avril.

Dans ce cas, on entrera  $9200-500-1000=7700$  sur la première ligne du « tableau de flux des départs et des arrivées » dans la partie « arrivées » et 9 sur la deuxième. De même on insérera  $8000-300=7700$  départs dans la partie « départ » et 4 en date d'effet.

**Les coûts des 500 transformations d'emplois de catégorie B et celui de 300 emplois d'attachés devront être intégrés dans la ligne « Mesures catégorielles actées » ou « Mesures catégorielles nouvelles » du tableau « Schéma salarial » de l'onglet « Salaire », un commentaire devra par ailleurs être ajouté.**

**Exemple 4 (traitement des flux : prise en compte de changement du plafond d'emplois et de modification de vacances) :**

Le modèle calculant automatiquement la variation du nombre de vacances à partir des flux d'entrée et de sortie (hors transformations d'emplois et hors déprécarisations) ainsi que de la variation du plafond d'emplois budgétaires, il est indispensable de bien articuler ces paramètres.

**Le nombre de départs est le pivot du traitement des flux d'entrée et de sortie car quel que soit le schéma d'emplois ce paramètre n'est pas modifié.**

Dans l'exemple précédent, sans prise en compte de changement du plafond d'emplois, on prévoit en 2004 : 7700 départs et 7700 arrivées (hypothèse d'effectifs constants).

Il s'agit ensuite d'intégrer les hypothèses budgétaires du PLF 2004 :

- 3400 suppressions d'emplois budgétaires,
- 200 créations d'emplois budgétaires dont 100 emplois pourvus,
- 100 résorptions de vacances.

On inscrit toujours 7700 départs dans la ligne « départ » du « tableau de flux des départs et des arrivées » car les sorties ne sont pas affectées par les modifications du schéma d'emplois.

Par contre 3400 suppressions d'emplois budgétaires signifient qu'il y a un non remplacement de 3400 agents se qui se traduit par rapport à un schéma à plafond d'emplois inchangé et à nombre de vacances identiques, par 3400 entrées en moins :  $7700-3400=4300$  entrées.

De même 200 créations d'emplois budgétaires dont 100 pourvues signifient que 100 entrées supplémentaires découlent du schéma d'emplois :  $4300+100 = 4400$  entrées (le modèle restituera automatiquement la variation de vacances sous-jacente à ce schéma : +100 dans le 5<sup>ème</sup> onglet)

Enfin, les 100 résorptions de vacances nécessitent 100 entrées supplémentaires :  $4400 +100 = 4500$  entrées.

Dans le cadre de ces scénarios les tableaux se remplissent alors, de la façon suivante :

III.1 - Flux des départs et des arrivées	2002	2003	2004
<b>Administrateurs</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	120	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	9	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	33%	100%	100%
<b>Attachés</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	300	4 500
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	3,33	9
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	81%	33%
<b>Départs</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	200	0	7 700
Mois moyen des départs ci-dessus	4	1	4
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	75%	100%	75%

III.2 - Schéma d'emplois budgétaires hors déprécarisation	2003	2004	2005
<b>Adjoints</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	50	200
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	100	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	3400
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	50	0

## **4ème onglet : « Emplois sur crédit »**

### □ **Emplois jeunes**

- variation de l'exécution budgétaire constatée ou prévue à ce titre (donc en valorisant les emplois jeunes à 100% de leur coût)
- variation du transfert en provenance du ministère de l'emploi (compté positivement).

Cette information est nécessaire pour assurer la bonne articulation entre le PLF du budget de l'emploi et des autres ministères et pour éviter les doubles comptes au titre des emplois jeunes.

### □ **Autres emplois sur crédit (hors déprécarisations)**

- variation en millions d'euros de la dotation (hors déprécarisation) prévue à ce titre.
- variation du nombre d'emplois sur crédit hors déprécarisation.

### □ **Effet des déprécarisation**

- Effet des déprécarisations en millions d'euros sur les chapitres d'emplois budgétaires,
- Effet des déprécarisations en millions d'euros sur la dotation des emplois sur crédit
- Nombre de déprécarisations entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre,
- dont nombre d'emplois budgétaires créés par déprécarisation,
- dont nombre de résorption de vacances par déprécarisations : calculé automatiquement.

### 3 illustrations du traitement des emplois sur crédits

- **Exemple 1 (traitement des déprécarisations à partir des emplois sur crédits)**

**En 2003**

- suppression de 50 emplois sur crédit
- dont déprécarisation de 20 emplois sur crédit de catégorie A  
*s'articulant en une création de 15 emplois budgétaires de catégorie A et une résorption de 5 postes vacants*

**En 2004**

- variation nette de +10 emplois sur crédit
- avec déprécarisation de 40 emplois sur crédit de catégorie A  
*s'articulant en une création de 30 emplois budgétaires de catégorie A et une résorption de 10 postes vacants*

Compte tenu des événements de **2003** les tableaux doivent être remplis de la façon suivante :

- Tableau « Autres emplois sur crédits » :
  - « variation des crédits hors déprécarisation » : impact des extensions en année pleine des 30 suppressions d'emplois sur crédits (50 suppressions d'emplois - 20 au titre des déprécarisations) sur la dotation 2004.
  - -30 dans la case « variation du nombre d'emplois sur crédit hors déprécarisation ».
  
- Tableau « Effet des déprécarisations » :
  - la case « variation des chapitres d'emplois budgétaires » (y compris EAP) **pour 2004** par les extensions en année pleine des coûts sur les emplois budgétaires des 20 déprécarisations intervenues en 2003 (le coût 2003 étant évidemment intégré à la prévision d'exécution déjà préalablement renseignée).
  - « variation des crédits effet des déprécarisations » : impact des extensions en année pleine des 20 suppressions d'emplois sur la dotation 2004 au titre des déprécarisations.
  - la case « nombre de déprécarisations » du tableau pour 2003 par 20.
  - la case « dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisation » du tableau pour 2003 par 15 (emplois budgétaires de catégorie A).

La case « nombre de résorptions de vacances par déprécarisations » pour 2003 est automatiquement calculée : 5 (postes vacants de catégorie A).

Compte tenu des événements de **2004** les tableaux doivent être remplis de la façon suivante :

- Tableau « Autres emplois sur crédits » :
  - « variation des crédits hors déprécarisation » : impact des extensions en année pleine des 50 créations d'emplois sur crédits (+10-(-40) = +50) sur la dotation 2004 et des extensions en année pleine de ces créations sur la dotation 2005.
  - +50 dans la case « variation du nombre d'emplois sur crédit hors déprécarisation ».

- Tableau « Effet des déprécarisations : variation des emplois budgétaires et des vacances » :
- la case « variation des chapitres d'emplois budgétaires » (y compris EAP) **pour 2004** par les coûts sur les emplois budgétaires en 2004 des 40 déprécarisations intervenant en 2004 (qui s'ajoutent aux extensions en année pleine des coûts sur les emplois budgétaires des déprécarisations de l'année précédente). Pour 2005, on insère les extensions en année pleine des coûts d'emplois budgétaires des déprécarisations intervenues en 2004.
  - « variation des crédits effet des déprécarisations » : impact 40 suppressions d'emplois sur la dotation 2004 au titre des déprécarisations. (qui s'ajoutent aux extensions en année pleine des coûts sur la dotations des emplois sur crédit des déprécarisations de l'année précédente). Pour 2005, on insère les extensions en année pleine des coûts des déprécarisations intervenues en 2004.
  - la case « nombre de déprécarisations » du tableau pour 2003 par 40.
  - la case « dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisation » du tableau pour 2003 par 30 (emplois budgétaires de catégorie A).

La case « nombre de résorptions de vacances par déprécarisations » pour 2003 est automatiquement calculée : 10 (postes vacants de catégorie A).

Le montant inscrit dans la case « variation en M€ des chapitres d'emplois budgétaires – effet des déprécarisations sur la dotation » du tableau « Effet des déprécarisations » devant alors être assez proche en valeur absolue de la case de « variations en M€ des chapitres d'emplois budgétaires – effet des déprécarisations » voire égal si les déprécarisations se font à coût nul sur le poste 20.000.

Nota : le cas de déprécarisations suivies de reclassements sera décomposé en deux temps :

- déprécarisations traités comme dans l'exemple ci-dessus ,
- puis transformations d'emplois.

Le coût des transformations d'emplois doit être intégré dans la ligne « Mesures catégorielles actées » ou « Mesures catégorielles nouvelles » du tableau « Schéma salarial » de l'onglet « Salaire », un commentaire devra par ailleurs être ajouté.

Dans le cadre de ces scénarios les tableaux correspondants se remplissent alors, de la façon suivante :

<b>IV.2 - Autres emplois sur crédit hors déprécarisation</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Variation en M. euros de la dotation hors déprécarisation		1,0	0,2
Variation du nombre d'emplois sur crédit hors déprécarisation	-30	50	0

<b>IV.3 - Effets des déprécarisations</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Variation en M. euros des chapitres d'emplois budgétaires effet des déprécarisations		0,9	0,4
Variation en M. euros de la dotation effet des déprécarisations		-0,8	-0,4

<b>cat A</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	+20	40	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	+15	30	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	+5	+10	0

**5<sup>ème</sup> onglet : « synthèse »**  
(tableau en lecture uniquement)

**Principe** : Tous les résultats de ce tableau, considérés pour une année donnée, sont des variations par rapport à l'année précédente, en prenant pour départ la base exécutée de l'année 2003. La seule exception, calculée dans le premier tableau, est le stock des vacances de chaque catégorie pour chaque année.

□ **Variation des rémunérations principales**

A partir des données introduites dans les feuilles précédentes, un tableau de synthèse est calculé automatiquement. Il contient diverses informations utiles pour l'élaboration du PLF 2005.

**Comment lire ce tableau ?**

Pour chaque catégorie spécifiée en 1<sup>ère</sup> feuille, on obtient les données suivantes :

- Coût non chargé hors primes des entrées en moyenne sur l'année.  
Cette ligne indique pour chaque année, compte tenu du schéma de point fonction publique (excepté pour les emplois évoluant indépendamment du point qui ont leur évolution propre), le coût moyen d'entrée non chargé d'un emploi de la catégorie (point de départ = année 2003 entrée dans l'onglet « salaires »).
- Coût non chargé hors primes des sorties en moyenne sur l'année.  
Cette ligne indique pour chaque année, compte tenu du schéma de point fonction publique (excepté pour les emplois évoluant indépendamment du point), le coût moyen de sortie non chargé d'un emploi de la catégorie (point de départ = année 2003 entrée dans l'onglet « salaires »).
- Le nombre de supports budgétaires correspond au schéma d'emplois net (créations et suppressions) y compris les emplois créés par déprécarisation.
- La variation des surnombres autorisés correspond au solde annuel des autorisations et suppressions de surnombres.
- Variation des vacances d'emplois : cette grandeur est calculée à partir des flux entrées/sorties et des variations d'emplois budgétaires insérés (y compris les déprécarisations).
- Stock des vacances : calculé à partir du stock des vacances 2002 et de la ligne précédente, c'est le seul résultat de cette feuille qui ne corresponde pas à une variation par rapport à l'année précédente. Il permet de vérifier s'il y a des anomalies dans les informations insérées (un stock de vacances négatif étant impossible).
- Variation des effectifs réels correspond à la différence entre le flux des entrées et le flux des sorties.

- Incidence en Meuros de la variation des effectifs réels : calculé à partir des flux d'entrées et de sorties et des dates d'effet, c'est la résultante de la variation du nombre d'agents réellement rémunérés sur l'année en y incluant les effets report de l'année précédente. La vacance infra-annuelle induite par la différence entre les dates de départs et d'arrivées est également prise en compte (cf. explications techniques).

□ **Synthèse des emplois.**

Ce tableau agrège pour l'ensemble du ministère les variations d'effectifs ainsi que les stocks de vacances du tableau précédent.

□ **Variation de la dotation au titre des emplois sur crédits et schéma salarial.**

Les deux tableaux qui suivent sont des rappels d'informations saisies dans les onglets correspondants exceptés la GVT négatif de l'indiciaire et de l'indemnitaire, calculé à effectif constant avec date d'entrée et de départ identique (cf. Explications techniques) et le GVT positif de l'indiciaire et de l'indemnitaire, exprimés respectivement en pourcentage des rémunérations et de l'indemnitaire, et non plus pour l'indiciaire comme dans l'onglet 2 en pourcentage de la part des rémunérations dont l'évolution est liée au GVT.

□ **Récapitulatif des effets des différentes mesures, en millions d'euros (exemple).**

Variation des rémunérations principales		-146	+27
<b>Incidence financière de la variation des effectifs</b>		<b>-63,3</b>	<b>+43,3</b>
cat A		-63,3	+43,3
Nom2		0,0	0,0
Nom3		0,0	0,0
Nom4		0,0	0,0
Nom5		0,0	0,0
Emplois non liés au point		0,0	0,0
<b>Emplois sur crédits (nets des transferts reçus)</b>		<b>+0,2</b>	<b>0,0</b>
<b>GVT solde</b>		<b>-83,3</b>	<b>-16,7</b>
GVT positif		0,0	0,0
GVT négatif		-83,3	-16,7
<b>Catégoriel, autres facteurs</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Point FP (Y compris points uniformes et différenciés)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Evolution de la part des rémunérations non liée au PFP (hors schéma d'emplois)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Variation des chapitres indemnitaires		-31,7	+21,7
<b>Dont incidence financière de la variation des effectifs</b>		<b>-31,7</b>	<b>+21,7</b>
cat A		-31,7	+21,7
Nom2		0,0	0,0
Nom3		0,0	0,0
Nom4		0,0	0,0
Nom5		0,0	0,0
Emplois non liés au point		0,0	0,0
<b>GVT solde</b>		<b>-125,0</b>	<b>-25,0</b>
GVT positif		0,0	0,0
GVT négatif		-125,0	-25,0
<b>Point FP</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Variations indemnitaires hors variation d'effectifs et PFP (millions d'euros)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>



Le tableau ci-dessus, permet de quantifier en millions d'euros pour chaque année, l'impact de la variation des effectifs de chaque catégorie, l'impact des mesures catégorielles, de la variation du point fonction publique etc... Ainsi, le résultat correspondant au GVT négatif est calculé à effectif constant avec date d'entrée et de départ identique (cf. Explications techniques), le coût du GVT positif de l'indemnitaire est obtenu par application du pourcentage de la 2<sup>ème</sup> feuille à la part des rémunérations concernées, De même, l'incidence des revalorisations du point fonction publique est obtenue par application de la variation de ce dernier (voir 2<sup>ème</sup> feuille) sur les rémunérations indexées sur le point. Il fournit également les variations des chapitres indemnitaires calculées de façon similaire.

De plus, le chapitre 33-90 est projeté en considérant que son évolution est identique à celle de la masse salariale (hors cotisations et prestations sociales). Enfin, les chapitres 33-91 et 33-92 sont projetés en prenant en compte un effet prix (en utilisant le paramètre d'inflation des données du 2<sup>ème</sup> onglet) et un effet volume (l'effet de la variation des effectifs sur les rémunérations principales et l'indemnitaire concernés)

□ **Dépenses de personnel en coût réel (exemple).**

<i>(en millions d'euros)</i>	Prévision		Budgétisation
	2003	2004	2005
<b>MASSE SALARIALE TOTALE</b>	<b>50 349</b>	<b>50 139</b>	<b>50 199</b>
Montant des rémunérations (net des transferts reçus)	31 351	31 205	31 231
Montant des chapitres indemnitaires	10 110	10 078	10 100
Cotisations et prestations sociales	8 888	8 856	8 868
<b>Abattement de ligne souple 2004 correspondant</b>		<b>-183</b>	
<i>pm : LFI 2004(rémunérations + indemnitaire)</i>		<i>50 322</i>	

A partir de tout ce qui précède, la masse salariale à budgéter selon le modèle est calculée automatiquement : elle est égale à la somme des rémunérations principales, des indemnités et des cotisations et des prestations sociales, nettes de la prévision de transferts reçus. Cette donnée est calculée de 2003 à 2005. L'abattement de ligne souple initial au titre de 2004 correspond à la différence entre la masse salariale telle que l'estime le modèle<sup>2</sup> et la LFI 2004. Dans l'exemple, on surestime la dépense en LFI 2004 de 183 millions d'euros.

<sup>2</sup> Cette donnée devra être rapprochée de la prévision d'exécution 2003 telle qu'on peut l'établir par les méthodes habituelles

<b>Exemple de restitution synthétique sur une catégorie d'emploi</b>
--

Données insérées pour la catégorie A (rappelons que suivant les besoins, d'autres typologies d'emplois peuvent être utilisées) :

<b>III.1 - Flux des départs et des arrivées</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>cat A</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	2 000	2 000	1 000
Mois moyen des arrivées ci-dessus	9	9	9
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	33%	33%	33%
<b>Départs (comptés positivement)</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	5 000	6 000	6 000
Mois moyen des départs ci-dessus	7	7	7
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	50%	50%	50%

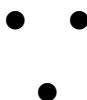
<b>III.2 - Schéma d'emplois budgétaires hors déprécarisation</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<b>cat A</b>		
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	500	500
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	2000	4000
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	1 000	0

<b>cat A</b>			
Nombre de déprécarisations <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	+20	40	46
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	+15	30	40
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	+5	+10	+6

*Analyse des résultats pour cette catégorie d'emploi*

Variation des rémunérations principales	Prévision		Budgétisation
	2003	2004	2005
<b>cat A</b>		<b>-70,5</b>	<b>-88,1</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	20 000 eur	20 200 eur	20 402 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	40 000 eur	40 400 eur	40 804 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	-1 485	-3 470	-4 760
- variation des surnombres autorisés	-1 000	0	0
- variation des vacances	+495	+490	+194
- Stock des vacances	+7 495	+7 985	+8 179
- variation des effectifs réels	-3 000	-4 000	-5 000
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		-70,5	-88,1

- Nombre des supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année :  
En 2004 par exemple, cette ligne est égale à  $-3470 = + \ll 500 \text{ créations hors déprécarisations} \gg - \ll 4000 \text{ suppressions hors déprécarisations} \gg + \ll 30 \text{ créations liées à des déprécarisations} \gg$ .
- Variation des vacances :  
En 2004 par exemple, cette variation vaut :  $+490 = - \ll 2000 \text{ arrivées} \gg + \ll 6000 \text{ départs} \gg + \ll 500 \text{ créations d'emplois budgétaires hors déprécarisations} \gg - \ll 4000 \text{ suppressions d'emplois budgétaires hors déprécarisation} \gg - \ll 10 \text{ suppressions de vacances par déprécarisation} \gg$ .



## **Explications techniques**

Le modèle repose sur l'équation suivante :

Flux d'entrée = Flux de sortie + Variation du plafond d'emplois + Variation du nombre de vacances

Seule la variation du nombre de vacances n'est pas renseignée, et peut ainsi être déduite.

### Eléments de calcul

[ ]<sup>n</sup>: [ ] l'année n

EE : nombre d'entrées ; D<sub>e</sub> : effet de la date moyenne des entrées (33% pour une entrée en septembre)

ES : nombre de sorties ; D<sub>s</sub> : effet de la date moyenne des sorties

S<sub>e</sub> : salaire moyen des entrées

S<sub>s</sub> : salaire moyen des sorties

#### Impact du GVT négatif :

$$= ES^n \cdot D_s^n \cdot (S_e^n - S_s^n) + ES^{n-1} \cdot (1 - D_s^{n-1}) \cdot (S_e^{n-1} - S_s^{n-1})$$

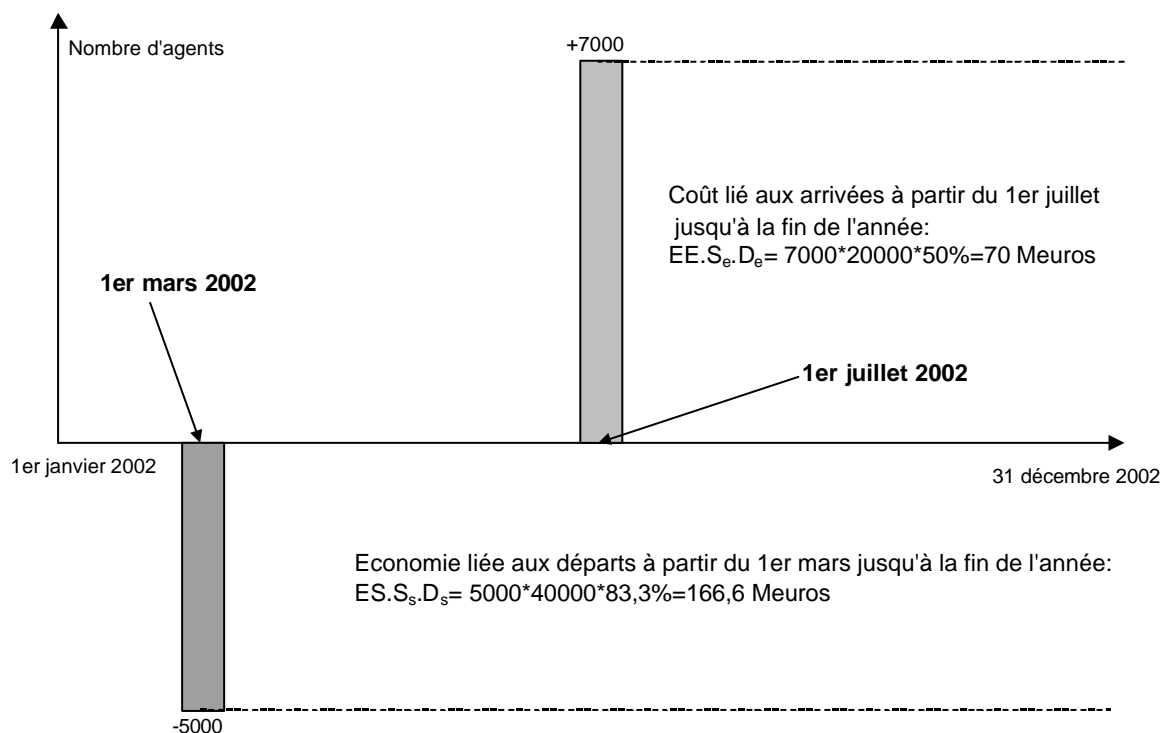
#### Impact de la variation des effectifs :

$$= (EE^n - ES^n) \cdot S_e^n \cdot D_e^n + (EE^{n-1} - ES^{n-1}) \cdot S_e^{n-1} \cdot (1 - D_e^{n-1})$$

$$+ \underbrace{ES^n \cdot (D_e^n - D_s^n) \cdot S_e^n - ES^{n-1} \cdot (D_e^{n-1} - D_s^{n-1}) \cdot S_e^{n-1}}_{\text{Correspond à la vacance infra-annuelle induite par les dates de départs et d'arrivées lorsqu'elles sont différentes}}$$

*Correspond à la vacance infra-annuelle induite par les dates de départs et d'arrivées lorsqu'elles sont différentes*

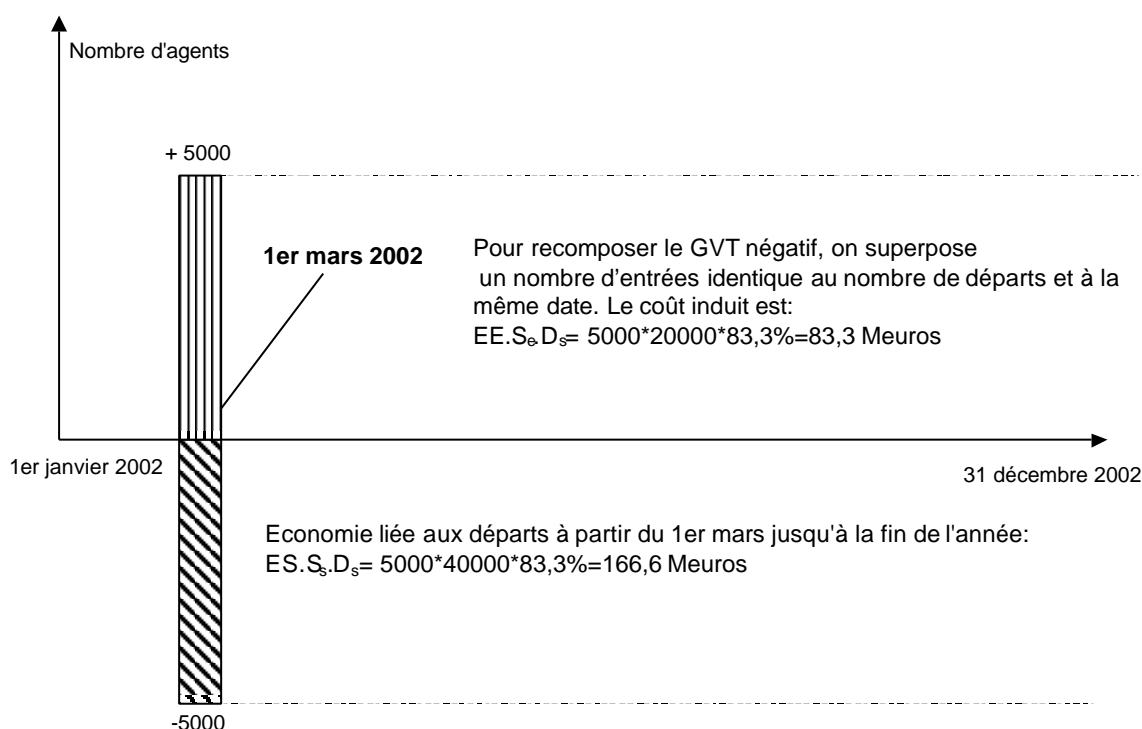
Pour illustrer ces conventions de calcul, le graphique ci-dessous représente le scénario en 2002 d'un départ de 5000 agents (ES) au 1<sup>er</sup> mars 2002 (alors D<sub>s</sub>=(13-3)/12=83,3%) de l'arrivée de 7000 agents (EE) au 1<sup>er</sup> juillet 2002 (alors D<sub>e</sub>=(13-7)/12=50%). Le salaire moyen d'entrée est de 20.000 euros (D<sub>e</sub>), celui de départ 40.000 euros (D<sub>s</sub>).



On obtient donc finalement un effet sur les crédits de dépenses de personnel des flux entrées/sorties de  $70-166,6=-96,6$  Meuros.

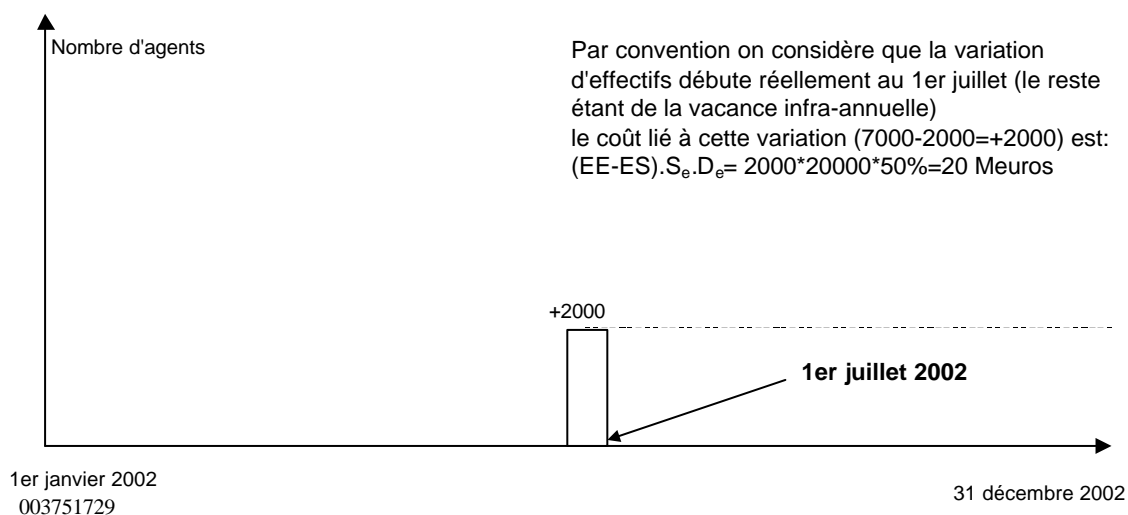
Le modèle décompose cet effet sur les crédits suivant les 2 composantes : GVT négatif (calculé à effectif constant et à date d'entrée et de sortie identiques) et les variations d'effectifs (y compris la vacance infra-annuelle induite par la différence des dates d'effet). Le GVT positif est compté par ailleurs sur la masse des rémunérations évoluant avec le GVT positif.

Le schéma suivant montre comment est déterminé l'impact en crédits du GVT négatif :

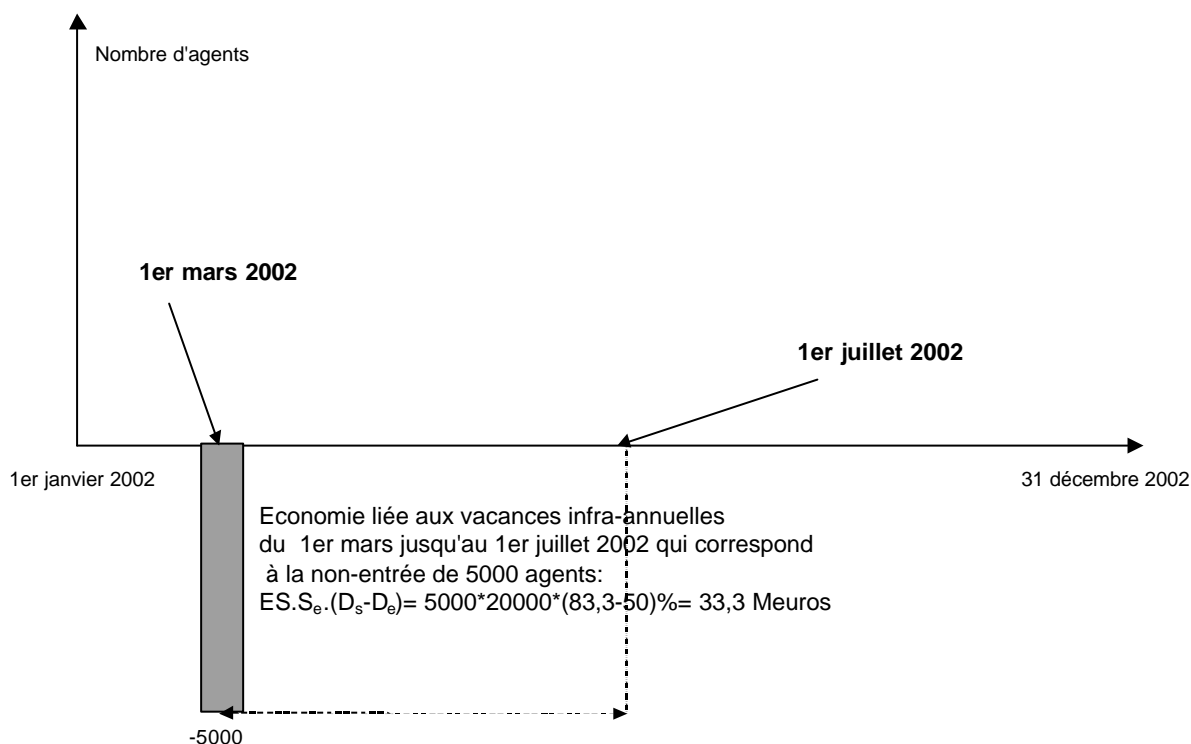


L'effet sur les crédits de dépenses de personnel du GVT négatif est donc finalement de  $83,3-166,6 = -83,3$  Meuros.

Le schéma suivant montre comment est traitée la variation d'effectif (hors vacance infra-annuelle) :



Le schéma suivant montre comment est traité la vacance infra-annuelle, laquelle corrige la convention utilisée pour le GVT négatif. En effet, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> juillet 2002, il n'y a pas l'effet des entrées en réalité, mais uniquement l'effet des sorties du 1<sup>er</sup> mars sur les crédits :



**L'économie de la variation des effectifs (y compris la vacance infra-annuelle) est donc de  $20 - 33,3 = -13,3$  Meuros.**

**On vérifie que l'effet des flux entrées/sorties (-96,6 Meuros) est bien égal à la somme de l'effet du GVT négatif (-83,3 Meuros) et de la variation d'effectif (y compris la vacance infra-annuelle).**

## ***GVT solde et estimation du GVT positif***

### **Rappel de la notion de GVT solde au sens de la direction du budget :**

**Le GVT est une notion à effectif constant.**

*Le GVT positif correspond à l'augmentation de la rémunération individuelle d'un fonctionnaire découlant :*

- *d'une promotion au choix dans un corps ou grade (composante « Glissement »*
- *d'un avancement automatique sur sa grille indiciaire (composante « Vieillesse)*
- *d'un changement de grade ou de corps par le biais d'un concours (composante « Technicité)*

*Ne sont pas à prendre en compte dans le calcul du GVT tous les autres facteurs d'évolution de la masse salariale :*

- *la variation du point fonction publique*
- *la distribution de points uniformes ou différenciés*
- *les mesures catégorielles (rééchelonnement indiciaire, transformation ou création de nouveaux corps ou grade, déprécarisation, toute réforme statutaire...)*

*Un soin tout particulier doit être porté, quelle que soit la méthode d'estimation du GVT utilisée, pour éviter le double compte très fréquent avec les mesures catégorielles.*

*Le GVT négatif (ou effet de Noria) mesure le tassement de la masse salariale dû au départ d'une population dont le salaire est généralement supérieur à celui des remplaçants.*

*Le GVT solde correspond à la somme de ces effets de structures (mesures individuelles et effet entrées/sorties)*

### **Estimation du GVT positif**

Le GVT positif est une donnée extrêmement difficile à déterminer. Cependant, nous proposons une approche pouvant être mise en œuvre pour tenter de l'estimer une année n donnée :

#### **Calcul à partir des fichiers de paye en raisonnant sur les indices majorés.**

Bien que très approximative et encore perfectible, cette méthode constitue pour l'instant le moyen le plus rapide de calculer le GVT positif.

#### **Calcul de l'indice réel moyen en n et n+1 par catégorie**

Cet indice devra être calculé en conservant uniquement les agents présents les années n et n-1, à partir des numéros INSEE des fichiers de paye. A partir de ces données, il est alors possible de calculer l'indice moyen annuel de cette population l'année n, puis n+1.

La variation observée provient du GVT positif, des mesures catégorielles statutaires ainsi que des distributions de points. En supposant que nous pouvons quantifier l'impact de ces dernières, nous en déduisons le GVT positif.

### **Conclusion**

Cette méthode pourra être utilisée à défaut d'autre technique, mais il est indispensable de poursuivre la recherche d'estimateurs plus puissants, notamment de mettre en place une méthode de suivi individuel de la carrière des agents.

## **PLF 2005**

### Détermination des charges de personnel réelles

Renseigner, dans l'ordre, les onglets I à IV  
et éditer le tableau de synthèse

#### **Plan du classeur :**

- I Bases 2003 et 2004, typologie des emplois
- II Coûts d'emplois, schéma salarial, GVT, mesures catégorielles et indemnitaires
- III Emplois budgétaires
- IV Emplois sur crédit
- V Tableau de synthèse - crédits (calculé automatiquement)
- VI Tableau de synthèse - emplois (calculé automatiquement)



**I - Données de base** (saisir les chiffres 2003 et 2004 ainsi que la nomenclature d'emploi souhaitée)**Exécution des chapitres des dépenses de personnel en 2003 (millions d'euros)**

**Rémunérations 2003 HORS BCRD** **0,00**  
(hors crédits transférés en gestion - emplois jeunes notamment)

*Part évoluant avec le point et le GVT* 0,00

*Part évoluant uniquement avec le point (y compris la NBI et hors emplois sur crédits)* 0,00

*Emplois sur crédit* 0,00

*Part évoluant différemment (hors emplois sur crédits)* 0,00

**Indemnitaire 2003 hors BCRD** **0,00**

*Part évoluant avec le point* 0,00

*Part évoluant différemment* 0,00

**Cotisations et prestations sociales hors BCRD** **0,00**

*Chapitre 33-90* 0,00

*Chapitre 33-91 et 33-92* 0,00

**Loi de finances initiale 2004**

Rémunérations hors BCRD 0,00

Indemnitaire hors BCRD 0,00

Cotisations sociales hors BCRD (33-90) 0,00

Prestations sociales hors BCRD (33-91+ 33-92) 0,00

**Typologie des emplois**

Nom de la catégorie 1 Nom1

Nom de la catégorie 2 Nom2

Nom de la catégorie 3 Nom3

Nom de la catégorie 4 Nom4

Nom de la catégorie 5 Nom5

Nom de la catégorie 6 Emplois non liés au point

**II.1 - Coûts d'emploi**

(rémunérations PRINCIPALES non chargées y compris IR et SFT)

Coûts non chargés en euros (moyenne annuelle 2003)	Arrivées	Départs
Nom1	0 euros	0 euros
Nom2	0 euros	0 euros
Nom3	0 euros	0 euros
Nom4	0 euros	0 euros
Nom5	0 euros	0 euros
Emplois non liés au point	0 euros	0 euros

**II.2 - Primes :**

% des coûts d'emploi

	Arrivées	Départs
Nom1	0,0%	0,0%
Nom2	0,0%	0,0%
Nom3	0,0%	0,0%
Nom4	0,0%	0,0%
Nom5	0,0%	0,0%
Emplois non liés au point	0,0%	0,0%

**II.3 - Schéma salarial**

	2003	2004	2005
<b>Indice des prix</b>			
Inflation		0,00%	0,00%
<b>Point fonction publique</b>			
Evolution de la valeur moyenne du point		0,00%	0,00%
Autres mesures (points différenciés, etc..) en % des rémunérations		0,0%	0,0%
<b>Progression automatique des carrières</b>			
GVT positif (hors catégoriel, exprimé en % de la part des rémunérations concernées)		0,0%	0,0%
<b>Evolution des rémunérations des Emplois non liés au point</b>		0,0%	0,0%
<b>Catégoriel (statutaire et indemnitaire)</b>			
<b>Mesures catégorielles actées</b> (exprimées en M. d'euros, rému.principales uniquement)		0,00	0,00
<b>Mesures catégorielles nouvelles</b> (exprimées en M.d'euros, rému. principales uniquement)		0,00	0,00
<b>Autres variations des rémunérations</b> (millions d'euros, si nécessaire, à détailler le cas échéant)		0,00	0,00
<b>Variation des chapitres indemnitaires</b> (hors variation d'effectifs, point FP et effet GVT) (mesures acquises et nouvelles, exprimées en millions d'euros)		0,00	0,00
<b>Effet du GVT positif sur les chapitres indemnitaires</b> (mesures acquises et nouvelles, exprimées en millions d'euros)		0,00	0,00
<b>Variation des chapitres 33-91 et 33-92</b> hors effet prix et effet volume		0,00	0,00

III.1 - Flux des départs et des arrivées	2003	2004	2005
<b>Nom1</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Départs (comptés positivement)</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Nom2</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Départs</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Nom3</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Départs</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Nom4</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Départs</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Nom5</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Départs</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Emplois non liés au point</b>			
<b>Arrivées</b>			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%
<b>Départs</b>			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...	100%	100%	100%

<b>III.2 - Schéma d'emplois budgétaires hors déprécarisation</b>			
	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Nom1</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
<b>Nom2</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
<b>Nom3</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
<b>Nom4</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
<b>Nom5</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
<b>Emplois non liés au point</b>			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 nombre d'emplois	0	0	0
	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Pour info. % de titulaires</b>			
- parmi les emplois créés	0,0%	0,0%	0,0%
- parmi les surnombres créés	0,0%	0,0%	0,0%
- parmi les emplois supprimés	0,0%	0,0%	0,0%
- parmi les surnombres supprimés	0,0%	0,0%	0,0%

<b>III.3 - Stock des vacances au 31 décembre 2002</b>	
Nom1	0
Nom2	0
Nom3	0
Nom4	0
Nom5	0
Emplois non liés au point	0

<b>IV.1 - Emplois jeunes</b> (poste 20.000 uniquement)	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Variation en M. euros de l'exécution budgétaire (emplois jeunes valorisés à 100 % de leur coût)		0,0	0,0
Variation du transfert en provenance du ministère de l'emploi (M. euros, voir cohérence avec 6A)		0,0	0,0

<b>IV.2 - Autres emplois sur crédit hors déprécarisation</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Variation en M. euros de la dotation <b>hors déprécarisation</b>		0,0	0,0
Variation du nombre d'emplois sur crédit <b>hors déprécarisation</b>	0	0	0

<b>IV.3 - Effets des déprécarisations</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Variation en M. euros des chapitres d'emplois budgétaires <b>effet des déprécarisations</b>		0,0	0,0
Variation en M. euros de la dotation <b>effet des déprécarisations</b>		0,0	0,0

<b>Nom1</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

<b>Nom2</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

<b>Nom3</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

<b>Nom4</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

<b>Nom5</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

<b>Emplois non liés au point</b>			
Nombre de déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de créations d'emplois budgétaires par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Dont nombre de résorptions de vacances par déprécarisations Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

PLF 2005

Dépenses de fonction publique

Variation des rémunérations principales	Prévision		Programmation
	2003	2004	2005
<b>Nom1</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
<b>Nom2</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
<b>Nom3</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
<b>Nom4</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
<b>Nom5</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
<b>Emplois non liés au point</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0

Synthèse des emplois	Prévision		Programmation
	2003	2004	2005
Variation des effectifs réelles	0	0	0
Variation du nombre d'emplois budgétaires dont issus de dépréciations	0 0	0 0	0 0
Variation du nombre de surnombres	0	0	0
Variation du nombre de vacances dont résorption par dépréciations	0 0	0 0	0 0
Stock des vacances	0	0	0

Variation de la dotation au titre des emplois sur crédits	Prévision		Programmation
	2003	2004	2005
- variation de la prévision d'exécution budgétaire dont économie de dépréciations		0,0 0,0	0,0 0,0
- part des emplois jeunes prise en charge par le budget de l'emploi		0,0	0,0

<b>Mesures salariales (%)</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
- évolution de la valeur du point		0,00%	0,00%
- autres mesures		0,00%	0,00%
<b>GVT solde indiciaire (hors catégoriel, exprimé en % des rémunérations)</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
-GVT positif (hors catégoriel, exprimé en % des rémunérations)		0,00%	0,00%
-GVT négatif		0,00%	0,00%
<b>GVT solde indemnitaire (hors catégoriel, exprimé en % des rémunérations)</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
-GVT positif (hors catégoriel, exprimé en % des rémunérations)		0,00%	0,00%
-GVT négatif		0,00%	0,00%
<b>Mesures catégorielles (exprimées en millions d'euros)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
dont mesures actées		0,0	0,0
dont mesures nouvelles		0,0	0,0
<b>Autres variations des rémunérations (millions d'euros)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Effet des dépréciations sur les chapitres d'emplois budgétaires</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Variations indemnitaires hors variations d'effectifs, PFP et GVT (millions d'euros)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>



(en millions d'euros)	Prévision		Programmation
	2003	2004	2005
<b>MASSE SALARIALE TOTALE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Montant des rémunérations</b> (net des transferts reçus)	0	0	0
<i>Part évoluant avec le point et le GVT</i>	0	0	0
<i>Part évoluant uniquement avec le point</i>	0	0	0
<i>Emplois sur crédits</i>	0	0	0
<i>Part évoluant différemment (hors emplois sur crédit)</i>	0	0	0
<b>Montant des chapitres indemnitaires</b>	0	0	0
<i>Part évoluant avec le point</i>	0	0	0
<i>Part évoluant différemment</i>	0	0	0
<b>Cotisations et prestations sociales</b>	0	0	0
<i>Chapitre 33-90</i>	0	0	0
<i>Chapitre 33-91 et 33-92</i>	0	0	0

<b>Abattement de ligne souple 2004 correspondant</b>	<b>0</b>
<i>pm : LFI 2004(rémunérations + indemnitaire)</i>	0

Variation des rémunérations principales		0	0
<b>Incidence financière de la variation des effectifs</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<i>Nom1</i>		0,0	0,0
<i>Nom2</i>		0,0	0,0
<i>Nom3</i>		0,0	0,0
<i>Nom4</i>		0,0	0,0
<i>Nom5</i>		0,0	0,0
<i>Emplois non liés au point</i>		0,0	0,0
<b>Emplois sur crédits</b> (nets des transferts reçus)		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>GVT solde</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<i>GVT positif</i>		0,0	0,0
<i>GVT négatif</i>		0,0	0,0
<b>Catégoriel, autres facteurs</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Point FP</b> (Y compris points uniformes et différenciés)		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Evolution de la part des rémunérations non liée au PFP</b> (hors schéma d'emplois)		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Variation des chapitres indemnitaires		0,0	0,0
<b>Dont incidence financière de la variation des effectifs</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<i>Nom1</i>		0,0	0,0
<i>Nom2</i>		0,0	0,0
<i>Nom3</i>		0,0	0,0
<i>Nom4</i>		0,0	0,0
<i>Nom5</i>		0,0	0,0
<i>Emplois non liés au point</i>		0,0	0,0
<b>GVT solde</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<i>GVT positif</i>		0,0	0,0
<i>GVT négatif</i>		0,0	0,0
<b>Point FP</b>		0,0	0,0
<b>Variations indemnitaires hors variation d'effectifs et PFP</b> (millions d'euros)		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>